

# CONFERENCE DES DIRECTEURS DE FOYERS POUR ETUDIANTS, APPRENTIS ET JEUNES TRAVAILLEURS

Rue Rothschild 22 1202 Genève

Tél. 022 716 02 02 Fax 022 716 02 01 E-mail : rui@unige.ch

Bureau des Logements Universitaires  
Cité Universitaire  
Foyer Champel  
Foyer « L'Accueil » pour jeunes filles  
Foyer « le Carlián »  
Foyer « Myrjana »  
Centre Universitaire Catholique  
Centre Universitaire Protestant 1

Centre Universitaire Protestant 2  
Foyer International pour jeunes filles  
Foyer George Williams  
Résidence Universitaire Internationale  
Centre Saint Boniface  
Home Saint-Pierre  
Foyer International Saint-Justin  
Résidence Le voltaire

Résidence Village-Suisse  
Foyer Universitaire de Carouge  
Coopérative "La Ciguë"  
La villa Clotilde  
Stadtmission  
Centre International réformé John Knox  
Groupe de coordination pour l'Accueil  
et l' Hébergement des Jeunes

Lettre ouverte à :

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Visa:
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission:	
Date: <i>Corresp. G.C. 13.14 juin 02</i>	

Conseil d'Etat du Canton de Genève,  
Députés au Grand Conseil du Canton de Genève,  
Conseils administratifs de la Ville de Genève et des  
communes genevoises,  
Conseillers municipaux de la Ville de Genève et des  
communes genevoises,  
Hospice Général

Genève, le 6 juin 2002

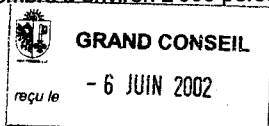
Concerne : création urgente de logements pour jeunes en formation

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Conférence des Directeurs des Foyers genevois et en ma qualité de Président de cette association, je me permets de vous adresser cette lettre dans le but de vous mobiliser, car besoin il y a, pour que chacune et chacun d'entre vous dans le cadre de ses fonctions politiques et administratives, fasse tout ce qui est en son pouvoir, pour contribuer à résoudre le problème du logement des étudiants, apprentis et en général jeunes travailleurs ou en formation.

Nous représentons les 23 structures gérant les foyers genevois destinés à mettre à la disposition des étudiants, stagiaires et jeunes travailleurs, des logements de qualité à des prix abordables pendant l'année scolaire. Durant la période estivale, nos foyers s'ouvrent également à tous ceux qui viennent suivre les cours d'été ou participer aux nombreux stages offerts par les organisations internationales et autres institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux hôtes de passage à la recherche de logements bon marché.

Nous vivons actuellement à Genève une pénurie grave en matière de logements en général, encore plus aiguë pour les étudiants. Vous n'êtes pas sans savoir que l'Université a accueilli cette année près de 13'500 étudiants dont la moitié provient d'autres cantons ou de l'étranger. L'ensemble de nos foyers regroupe quelque 2'300 logements, ce qui signifie que près de 5'000 étudiants doivent trouver à se loger chez des amis, en co-location et de plus en plus en squat. D'autres institutions de formation genevoises accueillent également chaque année un nombre important de jeunes, sans compter les organisations internationales et non gouvernementales qui ont besoin de logements pour leurs stagiaires. On peut évaluer leur nombre à environ 2'000 personnes.



./.

Les logements du marché libre sont hors de prix pour cette jeune population qui arrive souvent à Genève sans contact et à la dernière minute pour des raisons diverses : problèmes financiers, difficultés à obtenir un visa, etc. Les demandes par écrit, par Internet ou par téléphone se chiffrent à des centaines par semaine, à la plupart desquelles, malheureusement, nos foyers doivent répondre actuellement par la négative.

Cette situation est devenue problématique et progressivement ingérable, il est donc urgent de trouver des solutions rapides à ce problème. Il en va de la crédibilité de la place de Genève en tant que lieu de rencontre et de formation, car il ne suffit pas d'offrir de nombreuses possibilités de formation de qualité, encore faut-il que ceux que nous attirons d'autres régions de Suisse ou de l'étranger trouvent à se loger décemment et à des prix compatibles avec leur budget.

Nos foyers se félicitent d'accueillir des hôtes venant de tous les continents, représentant l'éventail de multiples cultures du monde. Cette diversité et cette richesse contribuent à une meilleure compréhension entre les peuples de même qu'elles constituent un appui qui facilite les études et l'intégration des jeunes dans la cité.

Dans une situation normale, c'est-à-dire lorsque l'offre permet de répondre à la demande, il est exigé des étudiants qu'ils prouvent leur inscription à l'Université ou dans un autre institut de formation, lorsqu'ils présentent leur candidature pour obtenir un logement. Actuellement, nous nous trouvons dans la situation inverse dans laquelle il faudrait exiger de ces mêmes étudiants, avant qu'ils ne soient acceptés dans les institutions de formation, qu'ils prouvent qu'ils ont obtenu un logement !

La fonction du Groupe de coordination pour l'accueil et l'hébergement des jeunes à Genève (CAHJ), matérialisé en été par le « CAR » devant la gare, consiste entre autres à orienter les jeunes demandeurs vers les possibilités d'hébergement. Nous craignons que, cette année, cette fonction ne se réduise à les informer de l'impossibilité de se loger à Genève ! Par ailleurs, il devient quasi impossible de faire respecter les durées de séjour de nos institutions, car nos locataires ne trouvent tout simplement pas où se loger à Genève. Il est dès lors inévitable que le taux de squat augmente chez les étudiants, à défaut de solutions légales.

Nous envisageons même pire : nous craignons que, dans un avenir hélas proche, les jeunes, qui savent parfaitement s'autorenseigner, ne désertent Genève, tant en leur qualité de touristes que pour y effectuer des études, l'information sur les difficultés insurmontables pour s'y loger circulant rapidement.

La Conférence des Directeurs de Foyer vous demande de vous mettre en alerte urgente afin de trouver des solutions, même provisoires. Elle vous demande également de faire pression sur les propriétaires d'immeubles de logements et sur les agences immobilières pour qu'ils mettent à disposition les logements vides (il y en a encore !) à des conditions qui rendent possible leur location par des jeunes. Pourquoi, par exemple, ne pas utiliser les immeubles de bureaux vides ? Il y en a beaucoup et ils ne demandent qu'à être occupés ! Nous vous demandons aussi de bien vouloir mettre à disposition des terrains, des crédits, des financements afin de construire rapidement des logements. C'est grâce à des terrains mis en droit de superficie et à des subventions et des crédits à taux préférentiel, que certaines des résidences existantes ont pu survivre. Enfin, une campagne d'information et d'appel à la population pourrait aboutir à une prise de conscience collective permettant certainement de trouver des chambres à louer chez l'habitant.

Nous savons que tout cela n'est pas facile, si c'était le cas le problème ne se poserait pas et c'est justement la raison pour laquelle nous vous demandons un effort particulier, car la situation actuelle et le futur probable si l'on se contente de gérer l'existant, conduiront à une crise encore plus grave dont auront à souffrir, non seulement les institutions que vous représentez, mais la population genevoise dans son ensemble.

En ce qui concerne les Directeurs de Foyers, ils sont prêts à être vos interlocuteurs et ils mettent à disposition leurs compétences et leur expérience pour aider à trouver rapidement des solutions. Ils espèrent vivement que vous saurez concrétiser les moyens de faire face à cette crise.

Au nom de la Conférence  
Des Directeurs de Foyers :

Philippe Moreno, Président



Pour information, copie au Rectorat de l'Université